

FORMATION CONTINUE

PROGRAMME 2024



**INSTITUT DE FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS
DE SARREGUEMINES**

SOMMAIRE

Présentation.....	page 2
Certification- Informations	page 3
AFGSU niveau 1.....	page 4
AFGSU niveau 2	page 5
Renouvellement AFGSU niveau 1	page 6
Renouvellement AFGSU niveau 2.....	page 7
Tutorat des étudiants en soins infirmiers.....	page 8
Evaluation des pratiques d'encadrement pédagogique.....	page 9
Formation aux aspirations endotrachéales.....	page 10
Prise en charge du patient porteur d'une gastrostomie- GEP.....	page 11
Pose et entretien d'un cathéter veineux périphérique.....	page 12
Hygiène et équipement de protection individuels	page 13
Formation des infirmiers, nouveaux arrivants en psychiatrie	page 14
Bulletin d'inscription.....	page 15
NOTES.....	page 16

Présentation

Dans le cadre de sa mission de formation continue, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Sarreguemines propose un programme de formation continue à destination des professionnels de santé. Ces actions de formation répondent à leurs besoins, leurs questionnements et au développement de leurs compétences.

Elles sont organisées par des professionnels de l'IFSI de Sarreguemines et des professionnels extérieurs. Ces derniers élaborent des programmes développés tout au long de l'année, dont certains peuvent être reprogrammés en fonction de la demande.

Les formations se déroulent dans les locaux de l'Institut de Formation et des formations en interne sont envisageables à la demande des établissements.

La restauration est proposée au Centre Hospitalier de Sarreguemines. Le tarif de la formation intègre son coût.

Les programmes des différentes formations proposées ainsi que le bulletin d'inscription figurent dans le présent document.

La convention de formation est adressée à l'établissement employeur ou à la personne inscrite à titre individuel dès réception de l'inscription.

Les attestations de présence, attestations de formation et DPC sont remises aux participants. La facture est adressée selon les modalités figurant dans la convention de formation.

Renseignements et inscriptions :

Institut de Formation en Soins Infirmiers
8 rue du Dr Eugène-Jacques Schatz
57211 SARREGUEMINES CEDEX

 +33(0)3 87 95 89 00

 +33(0)3 87 95 91 87

 ifsi-sgms@ch-sarreguemines.fr

Pour tout renseignement ou toute étude de formation s'adresser à :

Mme FRANCO Anne-Marie ou

Mme WEISS Véronique

Cadres de Santé Formatrices référents
de la formation continue à l'IFSI

Certification

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers est enregistré auprès de l'Agence Nationale de Développement Professionnel Continu sous le numéro 3015 et est par conséquent habilité à proposer des actions de DPC.

L'institut de formation est certifié «QUALIOPi» depuis le 2 novembre 2021.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

Notre référent qualité, Mme Caroline BERO est à votre écoute, vous pouvez la contacter au :

03 87 95 89 00 poste 9480
ou **ifsi-sgms@ch-sarreguemines.fr**

Informations pratiques

INSCRIPTIONS : Les inscriptions se font obligatoirement auprès du secrétariat de l'IFSI.

HANDICAP : Accessibilité aux personnes en situation de handicap, des aménagements sont possibles. Pour vos demandes spécifiques contactez le secrétariat de l'IFSI.

Secrétariat : 03 87 95 89 00

AFGSU Niveau 1

En conformité avec l'arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Pré requis	Aucun
Public(s) concerné(s)	Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé en cabinet libéral, une maison de santé ou centre de santé. <i>Groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum.</i>
Finalité de la formation	Former aux gestes et soins d'urgence.

Objectifs

La formation a pour objet l'acquisition de connaissances permettant :

- l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation,
- la participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

Contenus

- **Prise en charge des urgences vitales** : protection, alerte, bilan / inconscience / hémorragie externe / obstruction aigüe des voies aériennes / arrêt cardiaque et réalisation d'une réanimation cardio-pulmonaire de base avec utilisation d'un défibrillateur automatisé externe,
- **prise en charge des urgences potentielles** : malaises/traumatismes osseux et cutanés / brûlures / réaliser et transmettre un bilan synthétique,
- **risques collectifs et situations sanitaires exceptionnelles** : concept de situation sanitaire exceptionnelle et organisation des plans de secours / dangers environnementaux / sensibilisation aux plans de secours et aux risques NRBCE.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, supports vidéo,
- raisonnement analytique,
- ateliers pratiques de réalisation des gestes : sur mannequin ou sur participants,
- mises en situations simulées.

Livrables

Supports pédagogiques.

Intervenants

Cadres de santé formateurs et formateurs habilités GSU.

Modalités d'évaluation

- Présence nécessaire à l'ensemble de la formation et des différentes séquences,
- assimilation du raisonnement,
- participation active aux ateliers et mises en situation,
- réalisation de tous les gestes,
- comportement adapté lors des mises en situation,
- Modalités d'évaluation de la satisfaction des stagiaires.

Documents remis à l'issue de la formation

- Attestation de participation remise le dernier jour,
- attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 1 : établie par le CESU 57 à Metz (envoyée ultérieurement aux participants). **Validité 4 ans** : délai strict à respecter.

Date(s)

Session 1 : 10 et 11 janvier 2024
Session 2 : 04 et 05 septembre 2024

Durée (heures ou jours)

2 jours de formation (14 h)

Tarif

250 €/personne, repas compris
2500 € groupe de 12 participants

Date(s) limite d'inscription

Session 1 : 08 décembre 2023
Session 2 : 28 juin 2023

Lieu

Institut de Formation en Soins Infirmiers de Sarreguemines

En conformité avec l'arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Pré requis	Aucun
Public(s) concerné(s)	<ul style="list-style-type: none">• Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du Code de la Santé Publique.• Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social.• Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale, assistants médicaux, préleveurs sanguins, auxiliaires ambulanciers. <i>Groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum.</i>
Finalité de la formation	Former aux gestes et soins d'urgence.

Objectifs

La formation a pour objet l'acquisition de connaissances permettant :

- l'identification d'une situation d'urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée,
- la participation à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

Contenus

- **Prise en charge des urgences vitales** : protection, alerte, bilan / inconscience / hémorragie externe / obstruction aiguë des voies aériennes / arrêt cardiaque et réalisation d'une réanimation cardio-pulmonaire avec utilisation du matériel d'urgence prévu (défibrillateur, chariot d'urgence, oxygénothérapie...),
- **prise en charge des urgences potentielles** : malaises / traumatismes osseux / immobilisation, relevage, brancardage / plaies graves et brûlures / réaliser et transmettre un bilan / accouchement inopiné,
- **risques collectifs et situations sanitaires exceptionnelles** : concept de situations sanitaires exceptionnelles et organisation des plans de secours / plans de secours pour afflux massif de victimes / dangers environnementaux / risques NRBCE.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, supports vidéo,
- raisonnement analytique,
- ateliers pratiques de réalisation des gestes : sur mannequin ou sur participants,
- mises en situations simulées.

Livrables

Supports pédagogiques.

Intervenants

Cadres de santé formateurs et formateurs habilités GSU.

Modalités d'évaluation

- Présence nécessaire à l'ensemble de la formation et des différentes séquences,
- assimilation du raisonnement,
- participation active aux ateliers et mises en situation,
- réalisation de tous les gestes,
- comportement adapté lors des mises en situation,
- évaluation de la satisfaction des stagiaires.

Documents remis à l'issue de la formation

- Attestation de participation remise le dernier jour,
- attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2 : établie par le CESU 57 à Metz (envoyée ultérieurement aux participants). **Validité 4 ans** : délai strict à respecter.

Date(s)

Session 1 : 07, 08, 09 février 2024
Session 2 : 09, 10, 11 avril 2024
Session 3 : 05, 06, 07 novembre 2024

Durée (heures ou jours)

3 jours de formation (21 h)

Tarif

350 €/personne, repas compris
3500 € groupe de 12 participants

Date(s) limite d'inscription

Session 1 : 05 janvier 2024
Session 2 : 29 mars 2024
Session 3 : 04 octobre 2024

Lieu

Institut de Formation en Soins Infirmiers de Sarreguemines

Renouvellement AFGSU Niveau 1

En conformité avec l'arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Pré requis	Titulaire de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 qui ne dépasse pas les quatre ans à la date de la formation (cf. date d'édition de l'attestation). IMPORTANT : joindre obligatoirement au bulletin d'inscription une copie de l'attestation en cours de validité faute de quoi l'inscription ne pourra être prise en compte.
Public(s) concerné(s)	Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé en cabinet libéral, une maison de santé ou centre de santé. <i>Groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum.</i>
Finalité de la formation	Recyclage de la formation aux gestes d'urgence.

Objectifs

- Actualiser les connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les situations sanitaires exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

Contenus

- Maîtrise des gestes** : manœuvres de désobstruction des voies aériennes / PLS / gestes de maîtrise d'une hémorragie externe / massage cardiaque de l'adulte, enfant et nourrisson / pose d'un défibrillateur / immobilisation par écharpe / bilan vital et transmission au C 15,
- prise en charge de l'arrêt cardiaque** : mise en situation et débriefing,
- sensibilisation à l'Accident Vasculaire Cérébral** : signes évocateurs / compréhension des enjeux, de la lutte contre la montre et les orientations.

Méthodes pédagogiques

- Boite à gestes,
- raisonnement analytique,
- exercices sur mannequin ou sur participants,
- mises en situations simulées.

Livrables

Supports pédagogiques.

Intervenants

Cadres de santé formateurs et formateurs habilités GSU.

Modalités d'évaluation

- Présence nécessaire à l'ensemble de la formation et des différentes séquences,
- assimilation du raisonnement,
- participation active aux ateliers et mises en situation,
- réalisation de tous les gestes,
- comportement adapté lors des mises en situation,
- évaluation de la satisfaction des stagiaires.

Documents remis à l'issue de la formation

- Attestation de participation remise le dernier jour,
- attestation de Renouvellement de la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 1 : établie par le CESU 57 à Metz (envoyée ultérieurement aux participants). **Validité 4 ans** : délai strict à respecter.

Date(s)

Session 1 : 16 janvier 2024
Session 2 : 08 octobre 2024

Durée (heures ou jours)

1 jour de formation (7 h)

Tarif

130 €/personne, repas compris
1300 € groupe de 12 participants

Date(s) limite d'inscription

Session 1 : 01 décembre 2023
Session 2 : 02 février 2024

Lieu

Institut de Formation en Soins Infirmiers de Sarreguemines

Renouvellement AFGSU Niveau 2

En conformité avec l'arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Pré requis	Titulaire de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 qui ne dépasse pas les quatre ans à la date de la formation (cf. date d'édition sur l'attestation). IMPORTANT : joindre obligatoirement au bulletin d'inscription une copie de l'attestation en cours de validité faute de quoi l'inscription ne pourra être prise en compte.
Public(s) concerné(s)	<ul style="list-style-type: none">• Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du Code de la Santé Publique.• Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social.• Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale, assistants médicaux, préleveurs sanguins, auxiliaires ambulanciers. <i>Groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum.</i>
Finalité de la formation	Recyclage de la formation aux gestes d'urgence.

Objectifs

- Actualiser les connaissances relatives aux gestes et soins d'urgence,
- Actualiser les connaissances en lien avec l'actualité scientifique, notamment dans le domaine de la médecine d'urgence, de l'actualité sanitaire, des urgences collectives et des situations sanitaires exceptionnelles.

Contenus

- **Maîtrise des gestes** : manœuvres de désobstruction des voies aériennes / PLS / gestes de maîtrise d'une hémorragie externe / massage cardiaque de l'adulte, enfant et nourrisson / ventilation / pose d'un défibrillateur / chariot d'urgence / immobilisation par écharpe / bilan vital et transmission au C15,
- **prise en charge de l'arrêt cardiaque** : mise en situation et débriefing,
- **sensibilisation à l'Accident Vasculaire Cérébral** : signes évocateurs / compréhension des enjeux, de la lutte contre la monte et les orientations.

Méthodes pédagogiques

- Boite à gestes,
- raisonnement analytique,
- exercices sur mannequin ou sur participants,
- mises en situations simulées.

Livrables

Supports pédagogiques.

Intervenants

Cadres de santé formateurs et formateurs habilités GSU.

Modalités d'évaluation

- Présence nécessaire à l'ensemble de la formation et des différentes séquences,
- assimilation du raisonnement,
- participation active aux ateliers et mises en situation,
- réalisation de tous les gestes,
- comportement adapté lors des mises en situation,
- évaluation de la satisfaction des stagiaires.

Documents remis à l'issue de la formation

- Attestation de participation remise le dernier jour,
- attestation de Renouvellement de la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2 : établie par le CESU 57 à Metz (envoyée ultérieurement aux participants). **Validité 4 ans** : délai strict à respecter.

Date(s)

Session 1 : 23 janvier 2024
Session 2 : 05 mars 2024
Session 3 : 15 octobre 2024

Durée (heures ou jours)

1 jour de formation (7 h)

Tarif

130 €/personne, repas compris
1300 € groupe de 12 participants

Date(s) limite d'inscription

Session 1 : 05 décembre 2023
Session 2 : 05 février 2024
Session 3 : 20 septembre 2024

Lieu

Institut de Formation en Soins Infirmiers de Sarreguemines

Le tutorat des étudiants en soins infirmiers

Pour répondre à l'exigence de l'Instruction N°DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux, l'IFSI de Sarreguemines propose aux apprenants une formation de 4 jours, soit 28 heures. Elle aboutit à la délivrance d'une attestation d'acquis de formation.

Pré requis	Capacités d'accompagnement et motivation à l'encadrement des stagiaires. Capacités d'évaluation. Expérience minimum de l'exercice infirmier d'une année.
Public(s) concerné(s)	Infirmiers et cadres de santé responsables de l'encadrement et de l'évaluation des étudiants en soins infirmiers. Groupe de 12 personnes maximum.
Finalité de la formation	Former des professionnels paramédicaux à l'encadrement et à l'évaluation des étudiants en soins infirmiers sur les différents lieux de stage ainsi que dans le cadre d'un exercice en ambulatoire.

Objectifs

Conformes à l'Instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 4/11/2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux.

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation,
- mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences,
- utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat,
- développer les pratiques en évaluation des compétences,
- identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage,
- accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis,
- pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité,
- utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant,
- se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe.

Contenus

Session 1 :

- Eclairage sur les concepts et les enjeux du référentiel de formation,
- missions et rôles des acteurs,
- théories de l'apprentissage utiles à la fonction tutorale,
- construction du projet de stage,
- parcours de professionnalisation,
- place du portfolio dans la progression de l'étudiant,
- explicitation des compétences,
- accompagnement de l'étudiant en stage.

Session 2 :

- Exploitation du travail intersession,
- explicitation situation emblématique/pathologie prévalente,
- outils du tuteur,
- accompagnement « bilan-réflexivité »,
- retour sur expériences,
- exploitation des situations professionnelles rencontrées,
- exploitation et réflexion à partir d'outils existants.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques interactifs,
- utilisation du portfolio,
- analyses de situations professionnelles,
- travaux de groupes,
- simulation.

Livrables

- Extrait des responsabilités des encadrants (référentiel de formation profession infirmier),
- document d'explicitation des compétences,
- tableau récapitulatif des unités d'enseignement par semestre,
- référentiel d'activités et de compétences.

Intervenants

Cadres de santé formateurs.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des prérequis,
- évaluation du développement des connaissances et compétences acquises,
- évaluation de la satisfaction des stagiaires.

Documents remis à l'issue de la formation

Attestation de présence.
Attestation de formation.

Date(s)

Session 1 : 12, 13 mars et 09, 10 avril 2024
Session 2 : 14, 15 mai et 11, 12 juin 2024
Session 3 : 17, 18 septembre et 15, 16 octobre 2024

Durée (heures ou jours)

4 jours de formation (28 heures) en 2 sessions de 2 jours

Tarif

600 €/personne, repas compris
Tarif de groupe (12 participants) : 4800 €

Date(s) limite d'inscription

Session 1 : 09 février 2024
Session 2 : 05 avril 2024
Session 3 : 23 août 2024

Lieu

Institut de Formation en Soins Infirmiers de Sarreguemines

Fonction tutorale

Evaluation des pratiques d'encadrement pédagogique

Pré requis	La participation à cette formation nécessite les prérequis spécifiques abordés lors de la formation au tutorat des étudiants en soins infirmiers
Public(s) concerné(s)	Infirmiers et cadres de santé formés au tutorat des étudiants en soins infirmiers. <i>Groupe de 12 personnes maximum.</i>
Finalité de la formation	Actualiser et/ou mobiliser les connaissances et les pratiques d'encadrement des soignants pour répondre au référentiel de formation des étudiants en soins infirmiers.

Objectifs

- Mobiliser les connaissances, notions, concepts de compétences acquis sur l'accompagnement et l'encadrement
- Actualiser les références réglementaires de l'évolution de la fonction d'encadrement
- Mettre en œuvre les méthodes d'évaluation des compétences : responsabilités et positionnement
- Appliquer les compétences spécifiques du tuteur

Contenus

- Explicitation et analyse des pratiques d'encadrement et d'accompagnement,
- optimisation du parcours de stage de l'étudiant,
- implication des professionnels de proximité,
- utilisation des outils d'évaluation (bilans intermédiaires et final)
- analyse de problématiques d'encadrement et d'évaluation
- actualisation des informations légiférant la formation.

Méthodes pédagogiques

- Echanges interactifs
- Utilisation du référentiel de formation (référentiels de compétences et d'activités)
- Analyses de situations professionnelles
- Réflexions autour de problématiques d'encadrement
- Etude de texte en lien avec l'encadrement pédagogique

Livrables

- Textes en lien avec l'encadrement pédagogique.

Intervenants

Cadres de santé formateurs.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des prérequis,
- évaluation du développement des connaissances et compétences acquises,
- évaluation de la satisfaction des stagiaires.

Documents remis à l'issue de la formation

Attestation de présence.
Attestation de formation.

Date(s)

Mardi 26 mars 2024

Durée (heures ou jours)

1 jour de formation (7heures)

Tarif

240 €/personne, repas compris
Tarif de groupe (12 participants) : 1200 €

Date(s) limite d'inscription

Mardi 20 février 2024

Lieu

Institut de Formation en Soins Infirmiers de Sarreguemines

Formation aux aspirations endotrachéales

Pour répondre à l'exigence réglementaire du Décret n° 99-426 du 27 mai 1999, habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales, l'IFSI de Sarreguemines propose une action de formation de 5 jours, soit 35 heures, en vue de les habilitier à effectuer des aspirations endo-trachéales. Elle aboutit à la délivrance d'une attestation certificative.

Pré requis	Aucun
Public(s) concerné(s)	<ul style="list-style-type: none">Infirmiers : possibilité de suivre la formation théorique et pratique sans le stage.Aides-soignants, AMP, auxiliaires de vie, aides à domicile, salariés d'une structure associative, collectivité territoriale, privée, ... (SSIAD – ADMR – Aide à domicile), bénévoles au service d'une association, assurant le rôle de tierce personne auprès d'une personne trachéotomisée sur un lieu de vie. Groupe de 8 personnes maximum.
Finalité de la formation	Permettre aux personnes d'effectuer des aspirations endotrachéales en toute sécurité dans le cadre de la prise en charge dans des lieux de vie, des personnes trachéotomisées depuis plus de trois semaines. Obtenir l'attestation de validation de formation à la pratique des aspirations endo-trachéales. Adaptation à l'emploi pour les infirmiers.

Objectifs

- Acquérir les connaissances théoriques et cliniques nécessaires à la prise en charge, sur les lieux de vie, des personnes trachéotomisées,
- maîtriser la technique d'aspiration endotrachéale afin de réaliser le geste en toute sécurité auprès d'une personne trachéotomisée en tenant compte des notions nécessaires d'hygiène et de sécurité,
- identifier la surveillance de la trachéotomie pour envisager sa mise en oeuvre.

Contenus

Enseignement théorique + pratique simulée

- Anatomie physiologie de l'appareil respiratoire : les voies respiratoires, les poumons, les organes annexes ;
- notions sur les principales pathologies de l'appareil respiratoire ;
- la trachéotomie :
 - définition et indications,
 - les canules de trachéotomie,
 - l'aspiration endo-trachéale,
 - les soins liés à la trachéotomie,
 - les incidents et les signes d'alerte,
 - l'entretien du matériel, lavage, désinfection et stérilisation,
- connaissances sur les répercussions sociales et psychologiques de l'insuffisance respiratoire chronique et de la trachéotomie ;
- l'aspiration : entraînement gestuel aux aspirations nasopharyngées, buccales, endo-trachéales sur mannequin.

Enseignement clinique

Au cours du stage clinique, le candidat réalise au moins trois aspirations endo-trachéales chez un ou des malades trachéotomisés, comprenant la préparation du geste ainsi que l'entretien du matériel et les soins quotidiens. Ces actes sont réalisés en présence d'un infirmier diplômé d'Etat.

Méthodes pédagogiques

- Méthodes actives : cours participatifs, exercices pratiques, exercices de mise en situation, pratiques simulées, audiovisuel,
- stage de 3 jours organisé par l'IFSI de Sarreguemines.

Livrables

Livret «Kit pédagogique».

Intervenants

- Cadres de santé formateurs,
- infirmières et cadres de santé chargés de la formation clinique en stage.

Modalités d'évaluation

- Evaluation intégrative des connaissances,
- évaluation du développement des connaissances et compétences acquises,
- évaluation individuelle en stage,
- évaluation de la satisfaction du stagiaire.

Documents remis à l'issue de la formation

Attestation de présence.
Attestation de formation à la pratique des aspirations endo-trachéales.
En cas de non validation, la formation, dans son intégralité, peut être recommencée une fois, conformément à la réglementation en vigueur.

Date(s)

Date à définir dès constitution du groupe

Durée (heures ou jours)

Pour obtenir l'attestation : 5 jours de formation (35 heures)
2 jours (14h) de théorie + 3 jours (21h) de formation clinique (stage)
Pour les IDE : 2 jours (14h) de formation théorique

Tarif

490 €/personne pour 2 jours de formation théorique, repas compris
230 €/personne pour 3 jours de formation clinique, soit 720 €/personne pour la formation de 5 jours
Tarif de groupe (8 participants) 5200 €
490 €/personne pour 2 jours de formation (IDE), repas compris
Tarif de groupe (8 participants) 2400 €

Date(s) limite d'inscription

Aucune

Lieu

Pour les 2 jours d'enseignement théorique :
IFSI de Sarreguemines, ou sur le lieu d'exercice si groupe complet
Les 3 jours de formation clinique se déroulent en service accueillant des patients trachéotomisés.

Prise en charge du patient porteur d'une gastrostomie - GEP

Pré requis	Aucun
Public(s) concerné(s)	Infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et aides médico psychologiques. <i>Groupe de 7 à 12 personnes.</i>
Finalité de la formation	Former des professionnels capables de manipuler les GEP en toute sécurité.

Objectifs

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques sur la gastrostomie,
- acquérir les pratiques dans la manipulation de la GEP (alimentation, dispensation de thérapeutiques, ...),
- identifier les dispositifs afin d'adapter les soins,
- accompagner les professionnels dans l'élaboration de protocoles (soins de sonde, conduite à tenir en cas d'arrachage de sonde).

Contenus

Partie théorique (3 h) :

- Anatomie, physiologie du système digestif,
- les indications et les contre-indications à la pose de la gastrostomie,
- les techniques de pose,
- les soins : pansement, nursing, ...
- la surveillance spécifique,
- l'alimentation par GEP,
- conduite à tenir en cas de problème : arrachage de la sonde, fuite, plaie, ...

Partie pratique (4 h) :

- Les modalités d'administration de l'alimentation,
- utilisation d'une nutri pompe,
- les modalités d'administration des thérapeutiques,
- les soins, surveillance et positionnement de la sonde.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques interactifs, vidéo,
- exercices de mises en situation,
- pratiques simulées,
- pédagogie participative.

Livrables

Livret pédagogique.

Intervenants

Cadres de santé formateurs.

Modalités d'évaluation

- Evaluation intégrative des connaissances,
- évaluation du développement des connaissances et compétences acquises,
- évaluation de la satisfaction du stagiaire.

Documents remis à l'issue de la formation

Attestation de présence.
Attestation de formation.

Date(s)

Date à définir dès constitution du groupe

Durée (heures ou jours)

1 jour de formation (7h)

Tarif

240 €/personne, repas compris
Tarif de groupe (12 participants) : 1200 €

Date(s) limite d'inscription

Aucune

Lieu

Institut de Formation en Soins Infirmiers de Sarreguemines
Ou
Possibilité de réaliser la formation sur le lieu d'exercice si groupe complet

Pose et entretien d'un cathéter veineux périphérique

Pré requis	Aucun.
Public(s) concerné(s)	Infirmiers. <i>Groupe de 7 à 12 personnes.</i>
Finalité de la formation	Actualiser les connaissances sur la pose, l'entretien et l'ablation d'un cathéter veineux périphérique.

Objectifs

- Identifier les savoirs théoriques relatifs à la pose, à l'entretien et à l'ablation d'un cathéter veineux périphérique
- Appliquer les règles d'hygiène et d'asepsie lors de la pose et la manipulation d'un cathéter veineux périphérique
- Mettre en œuvre la préparation de soluté, de manipulation de rampes, de calcul de dosage et de débit

Contenus

- Généralités sur les solutés,
- généralités sur les cathéters veineux périphériques,
- rappel des protocoles d'antisepsie,
- démonstration et mise en situation de la préparation de soluté pour perfusion et manipulation de rampes,
- démonstration et mise en situation pratique de la pose et de l'ablation d'un cathéter veineux périphérique,
- rappel de la méthodologie du calcul de débit,
- règles de bonnes pratiques (asepsie, hygiène, ...) recommandations générales, descriptif des dispositifs, sites de ponction et contre-indications, les indications thérapeutiques, les risques, l'entretien, les précautions particulières.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques,
- exercices de mises en situation,
- pratiques simulées,
- pédagogie participative,
- analyse de pratiques professionnelles.

Livrables

Protocole «Pose et entretien d'un cathéter veineux périphérique» des Hôpitaux de Sarreguemines.

Intervenants

Cadres de santé formateurs.

Modalités d'évaluation

- Evaluation intégrative des connaissances,
- évaluation du développement des connaissances et compétences acquises,
- évaluation de la satisfaction du stagiaire.

Documents remis à l'issue de la formation

Attestation de présence.
Attestation de formation.

Date(s)

Dates à définir dès constitution du groupe

Durée (heures ou jours)

1 demi-journée de formation (4 h)

Tarif

120 €/personne
Tarif de groupe (12 participants) : 720 €

Date(s) limite d'inscription

Aucune

Lieu

Institut de Formation en Soins Infirmiers de Sarreguemines

Hygiène et équipement de protection individuels

Pour répondre à l'exigence de la circulaire DGS/DHOS/E2 – n° 645 du 29 décembre 2000, relative à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé, l'IFSI de Sarreguemines propose 1 journée de formation, soit 7 heures.

Pré requis	Aucun.
Public(s) concerné(s)	Infirmiers, aides-soignants exerçants en établissements de santé (CH, CHS) ou établissements médico-sociaux (EHPAD, MAS, FAM, ...) et/ou à domicile. <i>Groupe de 7 personnes maximum.</i>
Finalité de la formation	Actualiser et/ou mobiliser les connaissances et les pratiques professionnelles des soignants répondant aux recommandations sanitaires actuelles afin de limiter la transmission croisée d'agents infectieux (BHRe, BMR, Clostridium difficile, Coronavirus) dans les établissements de santé et/ou à domicile.

Objectifs

- Acquérir les dernières recommandations en matière d'hygiène (précautions standard et précautions complémentaires),
- maîtriser la technique de l'habillage et du déshabillage lors de précautions complémentaires

Contenus

- Réaliser des analyses de pratiques réflexives par le biais de la simulation, de serious games...,
- revoir les pratiques professionnelles par démonstration et utilisation de matériels pédagogiques (caisson pédagogique d'hygiène des mains, Kit gestion des excréta...),
- utilisation de tutoriels : hygiène des mains, port du masque.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques interactifs,
- analyses de situations professionnelles,
- mise en situation simulée.

Livrables

Supports pédagogiques.

Intervenants

Cadres de santé formateurs.

Modalités d'évaluation

- Evaluation intégrative des connaissances,
- évaluation du développement des connaissances et compétences acquises,
- évaluation de la satisfaction du stagiaire.

Documents remis à l'issue de la formation

Attestation de présence.
Attestation de formation.

Date(s)

Date à définir dès formation du groupe

Durée (heures ou jours)

1 jour de formation (7h)

Tarif

240 €/personne, repas compris
Tarif de groupe (7 participants) : 1200 €

Date(s) limite d'inscription

Aucune

Lieu

Institut de Formation en Soins Infirmiers de Sarreguemines

Formation des infirmiers, nouveaux arrivants en psychiatrie

Pré requis	Exercer en psychiatrie. Expérience minimum de l'exercice infirmier de 6 mois.
Public(s) concerné(s)	Infirmiers nouveaux arrivants (jeunes diplômés ou infirmiers sans expérience en psychiatrie). <i>Groupe de minimum 8 et 12 personnes maximum.</i>
Finalité de la formation	Renforcer les compétences des jeunes professionnels afin de : <ul style="list-style-type: none">favoriser leur professionnalisation et leur adaptation au poste de travail,améliorer la sécurité des agents dans l'exercice professionnel au quotidien, dans les situations rencontrées,contribuer à l'amélioration de la qualité des soins prodigués aux patients.

Objectifs

- Distinguer les différentes pathologies psychiatriques
- Expliquer la posture professionnelle dans un contexte de soins spécifique et donner du sens à ses actions soignantes
- Utiliser les outils et/ou les méthodes dans le cadre d'ateliers à visée socio thérapeutique
- Utiliser les différents types d'entretiens pour les adapter aux situations cliniques
- Développer les connaissances relatives aux aspects juridiques du soin en psychiatrie

Contenus

- Les aspects psychopathologiques,
- les troubles psychiques,
- les situations de crise,
- le raisonnement clinique,
- les techniques d'animation,
- les techniques d'entretien,
- les aspects juridiques du soin en psychiatrie.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques interactifs,
- apports méthodologiques,
- analyses de situations professionnelles,
- travaux de groupes,
- mise en situation simulée.

Livrables

Supports pédagogiques.

Intervenants

- Cadres de santé formateurs,
- professionnels expérimentés en psychiatrie.

Modalités d'évaluation

- Appréciation des attentes des participants recueillies le jour 1, confrontées aux objectifs de la formation,
- étude de cas cliniques,
- évaluation du développement des connaissances et compétences acquises,
- évaluation de la satisfaction du stagiaire.

Documents remis à l'issue de la formation

Attestation de présence.
Attestation de formation.

Date(s)

Session 1 : 21, 22, 23 mai et 26 septembre 2024
Session 2 : 18, 19, 20 juin et 10 octobre 2024

Durée (heures ou jours)

4 jours de formation (28 heures) dont 3 jours consécutifs (21 heures) + 1 jour (7 heures) 3 mois plus tard

Tarif

600 €/personne, repas compris
Tarif de groupe (12 participants) : 4800 €

Date(s) limite d'inscription

Session 1 : 26 avril 2024
Session 2 : 13 mai 2024

Lieu

Institut de Formation en Soins Infirmiers de Sarreguemines

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 41 57 02656 57 auprès du préfet de la Région Grand Est.
Ce numéro ne vaut pas agrément par l'Etat.

INSCRIPTION À LA FORMATION

Titre de la formation

.....
.....

Dates

Total €

Participant (un bulletin par personne)

Madame Monsieur

Nom et Prénom :

Nom de jeune fille : Né(e) le :

Adresse professionnelle :

Profession :

N° ADELI : Tél :

Envoyez votre bulletin d'inscription* à :

Institut de Formation en Soins Infirmiers
8, rue du Dr Eugène-Jacques SCHATZ
57211 SARREGUEMINES CEDEX

** Pour les personnes exerçant en établissement, renvoyez votre bulletin d'inscription accompagné d'une attestation d'engagement financier de votre institution.*

Institut de Formation en Soins Infirmiers

8 rue du Dr Eugène-Jacques Schatz
57211 SARREGUEMINES CEDEX
☎ 03 87 95 89 00 - 📠 03 87 95 91 87

✉ ifsi-sgms@ch-sarreguemines.fr
<http://www.hopitaux-sarreguemines.fr>



Institut de Formation en Soins Infirmiers



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION